

En ce début d'été pluvieux, alors que je rédige cet éditorial, la morosité de la météo ne le dispute qu'à celle de l'économie. Une pluie glaciale s'est abattue sur les usines PSA d'Aulnay et de Rennes ; des plans sociaux ravageurs fondent sur des pans entiers de l'industrie : Sanofi, dans la pharmacie ; Doux, leader de la volaille en Europe ; Carrefour, Auchan et Castorama, dans la distribution ; Air France et Fram ; Petroplus et tout le secteur du BTP ; sans parler des télécoms et de ce qu'il reste de sidérurgie en Lorraine, ou encore des PME. Et même la réussite insolente de Safran ou l'implantation d'Airbus dans l'Alabama ne parviennent pas à ensoleiller ce paysage industriel désolé. Conjoncture internationale désastreuse, compétitivité en berne, course cynique à la profitabilité, erreurs ou fautes de gestion : qu'importent les causes, la *vox populi* ne s'en soucie guère, davantage préoccupée par l'urgence d'un quotidien angoissant. « Les riches ne doutent de rien, les pauvres redoutent tout », ai-je ainsi vu tagué sur un mur parisien. Les entreprises seraient-elles donc irresponsables ?

Dans un article passionnant de ce numéro de *Gérer & Comprendre*, Julie Bastianutti et Hervé Dumez décortiquent la notion de responsabilité sociale des entreprises, cette RSE dont on parle tant sans toujours la voir à l'œuvre. Du droit canonique de ses origines aux actualités les plus récentes, les auteurs montrent comment ces entités collectives ont progressivement acquis une personnalité juridique et les droits y afférant, sans toutefois être soumises aux mêmes devoirs que les personnes physiques. De cette distorsion sont issus bien des errements, l'habileté des acteurs étant grimaçante en éthique et l'hypocrisie des discours voilant le pragmatisme froid des décisions. « À quelques-uns l'arrogance tient lieu de grandeur ; l'inhumanisé, de fermeté ; et la fourberie, d'esprit », écrivait déjà Jean de La Bruyère (1). Et pourtant, il arrive que, sans y être contraintes par une quelconque loi, les entreprises prennent conscience que leur intérêt bien compris passe par leur responsabilisation. « Tu es grand, tu es puissant », disait encore La Bruyère, « ce n'est pas assez, fais que je t'estime » (2). Souhaitons que nos auteurs soient entendus et que des pratiques véritablement éthiques s'instaurent durablement dans les entreprises, les réconciliant avec un corps social aujourd'hui désabusé.

La panacée n'est pourtant pas dans une morale entrepreneuriale qui serait tout à la fois éthique et généreuse. Ainsi, un entrepreneur s'affiche différent, inspiré par une vision humaniste issue du catholicisme social. Mais son entreprise, qu'il veut démocratique, s'enlise dans les non-dits et les évitements que narre Vincent Calvez, et sombre peu à peu avant d'être rachetée par un industriel allemand qui sauve les emplois en relançant l'activité économique sur des bases plus claires. Éthique, la Camif l'était sûrement à ses débuts, animée par l'esprit coopératif et le modèle de l'économie sociale et solidaire. Las ! Le développement de la structure et de l'organisation de l'entreprise, qu'analysent Benoît Demil et Xavier Weppe, lui font quitter les rivages du bénévolat pour ceux de la professionnalisation, plus apte, selon ses dirigeants, à faire face aux défis du marché. Quelques années plus tard, à n'être ni totalement solidaire ni totalement entrepreneuriale, la Camif n'y survivra pas.

L'hôpital, quant à lui, survit en dépit des contraintes de gestion de plus en plus drastiques qui semblent parfois s'opposer tant à l'éthique de sa mission première, qu'à la qualité technique des soins qu'il dispense. Face à l'imprévisible, il survit, et c'est heureux, par de subtils et incessants mécanismes d'ajustement au sein des services. Stéphanie Gentil décrit cette coproduction, par les différents acteurs médicaux, d'un agencement organisationnel flexible dans le cadre de procédures gestionnaires prédéfinies, ce qui suppose une communication permanente dont la nécessité régulatrice n'est cependant pas toujours prise en compte.

Alors, requins de la finance et prédateurs de l'industrie, ou gentils dauphins solidaires, sauvant à l'occasion l'homme du naufrage, comme le racontent les légendes ? Filant la métaphore dans un article dont le ton léger ne masque pas la richesse, David et Michaël Gutmann concluent de façon ironique par une hybridation surprenante. « L'homme n'est ni ange ni bête... » avait conclu Blaise Pascal, un autre moraliste.

Pascal LEFEBVRE

(1) Jean de LA BRUYÈRE (1645-1696), *Les Caractères*, « De l'homme », § 25.

(2) *Ibid.*, « Des grands », § 36.

GÉRER & COMPRENDRE est une série des Annales des Mines Créée à l'initiative de l'Amicale des ingénieurs du Corps des Mines Réalisée avec le concours du Centre de recherche en gestion de l'École Polytechnique